

**Résidence de chant choral  
animée par Camille Lebourg et Benjamin Cahen  
au campement de tourisme solidaire  
Fadidi Niombato  
Delta du Saloum - Sénégal**

**du 19 au 31 octobre 2026**



Ce séjour de chant choral au Sénégal est né de la volonté d'acteurs engagés de longue date pour le développement des territoires, les rencontres inter-culturelles et le bien-vivre des habitants.

**L'association Lorraine Niombato et le campement Fadidi Niombato ([www.niombato.com](http://www.niombato.com))** mettent en œuvre depuis de nombreuses années, les valeurs du tourisme solidaire dans le delta du Saloum au Sénégal en partenariat avec 5 villages :

- En préparant des rencontres authentiques et la découverte interculturelle entre occidentaux et villageois de la région du Niombato,
- En soutenant le développement économique local : une équipe de 6 salariés sénégalais au campement et de nombreux producteurs et prestataires locaux rémunérés,
- En agissant pour la réalisation à la demande des habitants de projets de développement d'intérêt général dans les villages partenaires du campement.

Les précédents séjours de création théâtrale réalisés en 2023 et 2026 en partenariat avec le théâtre de cristal et Dominique Farci metteur en scène ont mis en évidence l'intérêt de la pratique du chant pour créer du lien social et pour partager de façon spontanée entre voyageurs et villageois sénégalais, notamment par le dépassement de la barrière de la langue.

Forts de cet élan, nous proposons une première édition d'un séjour de chant choral pour prendre le temps de la découverte, des échanges, de l'immersion authentique et des partages avec les villageois de cette magnifique région du delta du Saloum

#### **La pratique du chant choral par Camille Lebourg-Harmand et Benjamin Cahen**

Camille Lebourg-Harmand, artiste, professeure de chant et cheffe de chœur, et Benjamin Cahen, musicien, compositeur-arrangeur, complices musicaux depuis plus de 20 ans, animeront la partie musicale du stage.

Ils proposeront une exploration collective à la découverte d'un territoire (le delta du Saloum), de sa musique et de sa culture.

Le répertoire sera composé de chansons françaises et sénégalaises.

- **Préparation en France (Lorraine)** : Nous nous rencontrons le 26 septembre 2026, pour une séance de trois heures de chant, afin de faire plus ample connaissance, échauffer nos voix et commencer à apprendre un des chants de notre futur répertoire.
- **Du 19 au 31 octobre 2026 au Sénégal**, nous partagerons le temps du séjour entre des temps de chant et de musique et la découverte de la région et la rencontre avec les habitants. Nous privilégierons chaque fois que possible les temps de chants partagés avec les villageois.e.s.
- **Restitution en France (Lorraine)** : des « Retrouvailles » seront organisées après le séjour en France (date définie ultérieurement) : répétition et concert afin de partager le vécu lors du séjour et les découvertes culturelles et musicales.



**Programme de la résidence chant choral**  
**au campement Fadidi Niombato**  
**du 19 au 31 octobre 2026 – 12 jours - 11 nuitées**

**Lundi 19 octobre: Jour 1 : Trajet France - Sénégal**

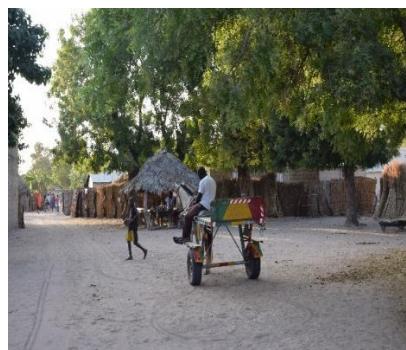
Vol de jour depuis la France . Arrivée en début de nuit à l'aéroport Dakar-Blaise Diagne à Diass.

Accueil à l'aéroport et transfert par taxi selon heure d'arrivée :

- soit au campement Fadidi Niombato si arrivée en après-midi (3h30 de route). Découverte de la vie pastorale Sénégalaise .  
Arrivée pour le diner au campement.
- soit à l'hôtel Mélia à Saly si arrivée en fin de journée pour y passer la nuit.



\*\*\*\*\*



**Mardi 20 octobre: Jour 2 : Visites des villages par sous-groupes- Chant choral**

**Matin :** Découverte en trois sous-groupes des villages de Ndoffane, Limane, Ndiambang . Rencontre des villageois et du chef de village.  
Si nuitée à M'Bour : transfert par taxi au campement Découverte de la vie pastorale Sénégalaise. Arrivée en fin de matinée .  
**Déjeuner au campement.**

**A-midi :** Stage Chant choral

**Diner au campement**

\*\*\*\*\*

**Mercredi 21 octobre: Jour 3 : Marché de Sokone - chant choral**

**Matin :** Visite du marché de Sokone haut en couleurs et effervescence.

**Déjeuner au campement**

**A-midi :** Stage Chant choral

**Diner au campement**



\*\*\*\*\*

## Jeudi 22 octobre: Jour 4 : Chant choral – Visites des villages par sous-groupes



**Matin :** Stage Chant choral

**Déjeuner au campement.**

**A-midi :** Découverte en trois sous-groupes des villages de Ndoffane, Limane, Ndiambang . Rencontre des villageois et du chef de village.

**Diner au campement**

\*\*\*\*\*

## Vendredi 23 octobre : Jour 5 : Visites des villages en sous-groupes - Chant choral

**Matin :** Découverte en trois sous-groupes des villages de Ndoffane, Limane, Ndiambang . Rencontre des villageois et du chef de village

**Déjeuner au campement**

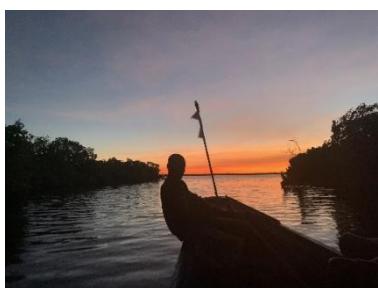
**Après-midi :** Chant choral

**Diner au campement**



\*\*\*\*\*

## Samedi 24 octobre : Jour 6 : Ile aux coquillages et reposoir aux oiseaux



**Matin :** Libre

**Déjeuner au campement**

**A-midi :** Balade en charrette jusqu'à Badoudou. Embarquement en pirogue pour l' île aux coquillages, baignade et reposoir aux oiseaux au coucher du soleil. Retour de nuit en pirogue et charrette.

**Diner au campement**

\*\*\*\*\*

## Dimanche 25 octobre: Jour 7 Visite de Missirah et marché artisanal de Toubacouta

**Matin :** Messe Gospel africain à Sokone ( option)

**Déjeuner au campement**

**A-midi :** Visite du village de pêcheurs de Missirah et du grand fromager , au retour balade au marché artisanal de Toubacouta

**Diner au campement**



## Lundi 26 octobre : jour 8 : Journée dans le village de Badoudou



**Matin et après-midi :** visite du village de Badoudou en 2 sous-groupes. Visite du village, des jardins maraîchers, préparation du déjeuner avec les femmes du village.

**Déjeuner de tout le groupe avec les villageois**

**Diner au campement**

## Mardi 27 octobre : Jour 9 : Visite guidée de la ville de Sokone

**Matin :** Visite guidée de la ville de Sokone : découverte de la ville et de ses artisans, visites des organisations des femmes pour la transformation des céréales et des produits halieutiques.

**Déjeuner au campement**

**A-midi :** Chant choral

**Diner au campement.**



\*\*\*\*\*

## Mercredi 28 octobre: jour 10 : Visite du village de Sangako et chant choral



**Matin :** Visite du village de Sangako. Découverte avec les femmes du village de la pratique de l'élevage des huîtres de palétuviers et de la transformation /préparation du mil.

**Déjeuner au campement**

**A-midi :** Chant choral

**Diner au campement.**

\*\*\*\*\*

## Jeudi 29 octobre : jour 11 : Activité libre ( ou réserve de Fathala) et représentation chant choral

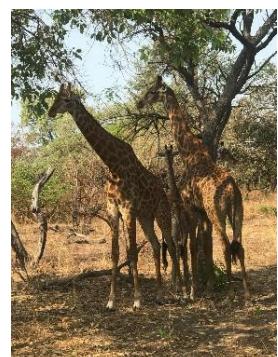
**Matin :** Activité libre ou visite de la réserve animalière de Fathala en option/supplément pour les personnes intéressées)

**Déjeuner au campement**

**A-midi :** Chant choral et préparation de la soirée festive .

**Diner au campement.**

**Soirée représentation chant choral**





### Vendredi 30 octobre : jour 12 : Activités libres et préparation du retour

**Matin :** Activités libres

**Déjeuner au campement**

**A-midi :** préparation au départ vers l'aéroport . Nuit dans l'avion.

**Samedi 31 octobre au matin : arrivée en France .**

Ce programme est prévisionnel. L'ensemble des activités proposées seront réalisées mais peuvent être adaptées en fonction des opportunités à saisir sur place eu égard à l'activité de chant choral.

Par ailleurs, ce programme peut être soumis à quelques modifications de dernière minute liées à la vie des villageois qui accueillent les voyageurs. Ce que nous vous demandons de bien vouloir accepter. En effet, un événement heureux comme le baptême d'un enfant du village mobilise souvent toute la population. C'est une grande fête collective traditionnelle et les voyageurs peuvent y être invités par les villageois. Il serait ainsi dommage qu'ils ne puissent assister à ce moment exceptionnel de partage et de fête. Parallèlement, un événement tel qu'un décès demande à ce que le deuil des familles et du village soit respecté. La visite du village peut ainsi être subitement annulée mais nous nous engageons à ce qu'elle soit remplacée par une autre.

Compte tenu de la chaleur, des temps de repos en journée sont recommandés où les voyageurs peuvent faire la sieste, se baigner dans le bolong en bordure du campement, observer les oiseaux, jouer aux cartes, à la pétanque. Nous travaillerons parfois le spectacle en soirée.

La visite de la réserve animalière de Fathala est optionnelle. le coût d'entrée sera à la charge des participants . A titre indicatif ( sous réserve d'une évolution des tarifs) : Entrée individuelle = 18.000FCFA (27€) + location collective du véhicule safari = 40.000 FCFA (60€ à partager entre les visiteurs) , activité optionnelle de marche avec les lions =25.000FCFA (37.5€) + taxi collectif pour se rendre à la réserve 25.000FCFA (37.5€ à partager entre les visiteurs) .

## Tarif : 1.400 € par personne

Ce tarif inclut :

- La prestation de Camille Lebourg et de Benjamin Cahen qui animeront cette résidence de chant choral en France et au Sénégal
- Le forfait de séjour au campement incluant les prestations suivantes :
  - o la pension complète au campement et chez l'habitant sur la base d'un hébergement en chambre double au campement (supplément de 12€ par nuit pour chambre simple, réduction 12€ par nuit si chambre triple ou quadruple)
  - o vos déplacements depuis arrivée à l'aéroport de Dakar/Blaise Diagne jusqu'au retour à l'aéroport sur la base d'un groupe minimal de 4 personnes ( supplément si déplacement aéroport /campement de moins de 4 personnes)
  - o les excursions proposées hormis la visite de la réserve animalière de Fathala qui sera à votre charge ( à décider sur place).
  - o la taxe de promotion touristique : 1.5€ par personne et par nuitée.
  - o votre cotisation de soutien à l'association Lorraine Niombato pour l'année 2026 (20€)

Passeport en cours de validité obligatoire  
(= 6 mois après date départ).

- Resteront à votre charge :
  - o Les boissons: eau minérale pour le quotidien et boissons au bar ( à régler sur place)
  - o Le billet d'avion : Paris/Dakar. Ce sera à chaque participant de prendre son billet individuellement. Nous vous conseillons de vous organiser pour prendre le même vol. Nous pourrons vous aider à choisir le vol le plus approprié.

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'arrivée à l'adresse : [niombato@orange.fr](mailto:niombato@orange.fr)

Le séjour sera confirmé dès constitution d'un groupe de 15 personnes.

## Inscriptions :

Le règlement du séjour se réalise intégralement auprès de la SARL Lorraine Niombato qui gère le campement Fadidi Niombato (et non pas auprès de l'association Lorraine Niombato).

Votre inscription sera confirmée par le versement d'arrhes d'un montant de 400€ non remboursables si le désistement est de votre fait et si impossibilité de vous remplacer.

Une fois le groupe constitué :

- vous nous indiquerez si vous souhaitez un hébergement en chambre double ou triple (nous dire avec qui) ou en chambre single ( supplément 12€ par personne et par nuitée).
- nous vous adresserons une facture correspondant à la totalité de votre séjour au campement Fadidi Niombato incluant votre prise en charge depuis l'aéroport / la pension complète/ la réalisation du programme d'activités / votre retour à l'aéroport (hors boissons prises au bar du campement).
- nous pourrons -si vous le souhaitez- vous aider collectivement à choisir vos vols aller et retour France-Sénégal-France. Si vous souhaitez rester libre de votre choix de vol sans payer un supplément de transfert en taxi de l'aéroport au campement, nous vous indiquerons une heure de rendez-vous le 19 octobre 2026 à l'aéroport Blaise Diagne de Dakar.

L'acompte de 400€ validant votre inscription puis le règlement de votre séjour est à verser à la SARL Lorraine Niombato.

- o De préférence par virement : coordonnées bancaires ci-dessous :
  - Lorraine Niombato SARL
  - RIB : 16106 84021 86413912597 42
  - IBAN : FR76 1610 6840 2186 4139 1259 742
  - BIC : AGRIFRPP861
- o ou par chèque à l'ordre de Lorraine Niombato SARL à envoyer à Denis Vallance, 39 rue du Lieutenant Clerc 54112 ALLAMPS

### Pour tous renseignements :

**Réunion d'information collective le 13 février 2026 à 18h30 à la MJC Beauregard à Nancy**

### Contacts :

Association Lorraine Niombato : mail [niombato@orange.fr](mailto:niombato@orange.fr) ou Michèle Pillot : +33 (0)6 20 98 17 63